N° 99-001-X2011001 au catalogue
ISBN : 978-0-660-20828-2

Guide de l'utilisateur

Guide de l'utilisateur de l'ENM

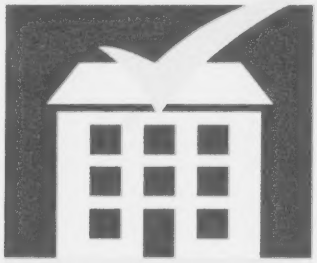

Enquête nationale auprès des ménages, 2011

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 99-001-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.html).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Table des matières

Page

1. **Présentation** 4

2. **Contenu de l'enquête et population cible** 4
   - 2.1 Contenu de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) 4
   - 2.2 Population cible de l'ENM 5
   - 2.3 Le caractère volontaire de l'enquête 5

3. **Plan d'échantillonnage et collecte** 5
   - 3.1 Modes de livraison et de réponse aux questionnaires 5
   - 3.2 Sélection de l'échantillon de l'ENM 6
   - 3.3 Déroulement de la collecte 6
   - 3.4 Sous-échantillon et suivi de la non-réponse 7
   - 3.5 Taux de réponse à l'enquête 8

4. **Traitement des données** 10
   - 4.1 Le Centre des opérations des données 10
   - 4.2 Contrôle des données et imputation de la non-réponse 10
   - 4.3 Pondération 11

5. **Évaluation et indicateurs de la qualité des données** 12
   - 5.1 Erreur due à l'échantillonnage 12
   - 5.2 Erreur non due à l'échantillonnage 12
   - 5.3 Description des étapes d'évaluation et indicateurs de la qualité des données de l'ENM 13
   - 5.4 Comparabilité des estimations de l'ENM 14
   - 5.5 Indicateurs de biais de la non-réponse 15

6. **Diffusion des données pour les produits normalisés de l'ENM** 16
   - 6.1 Suppression de données 16
   - 6.2 Suppression reliée à la confidentialité 16
   - 6.3 Suppression reliée à la qualité des estimations 16
   - 6.4 Couverture des données diffusées de l'ENM 18

7. **Annexes** 20

   Annexe 1 – Liste des questions de l'ENM de 2011 20

   Annexe 2 – Liste des guides de référence associés à chaque domaine d'intérêt de l'ENM 22

   Annexe 3 – Comparaison du chiffre de population du Recensement de 2011 et de l'estimation de population de l'ENM selon la taille des subdivisions de recensement 23

1. Présentation

De mai à août 2011, Statistique Canada a mené pour la première fois l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Cette enquête, autoadministrée et à participation volontaire, a été instaurée en remplacement du questionnaire complet du recensement, plus largement connu comme la formule « 2B » du recensement.

L'ENM vise à recueillir des données sociales et économiques sur la population canadienne. L'objectif de l'ENM est de fournir des données à de petits niveaux géographiques et pour de petits groupes de population.

Ce guide est conçu à l'intention des utilisateurs des données de l'ENM. Il explique le plan de l'enquête et sa méthodologie et comment les résultats de la collecte sont appliqués à la population entière. Le guide contient l'information pertinente pour utiliser et interpréter les estimations produites à partir des données recueillies.

2. Contenu de l'enquête et population cible

2.1 Contenu de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM)

L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 fournit de l'information sur les caractéristiques démographiques, sociales et économiques des Canadiens ainsi que sur les logements qu'ils occupent. Les questions de l'ENM ont été mises à l'essai au cours des processus de consultation et d'essai pour le Recensement de 2011. Ces processus ont permis à Statistique Canada de connaître les exigences des utilisateurs en matière de données et d'évaluer les questions. Les questions ont été testées auprès de groupes de discussions et au moyen d'entretiens individuels (tests qualitatifs) afin de s'assurer que les questions étaient bien comprises. La nature volontaire du contenu et la méthode de collecte de l'ENM n'ont pas été testées.

Le questionnaire de l'ENM contient 54 questions individuelles et 10 questions sur le logement (voir l'annexe 1 pour une liste détaillée des questions).

Les données collectées par l'ENM abordent les sujets suivants :

- Renseignements démographiques de base
- Familles et ménages
- Limitations des activités
- Diversité ethnique et immigration
- Langue
- Peuples autochtones
- Mobilité et migration
- Scolarité
- Travail
- Lieu de travail et déplacement entre le domicile et le travail
- Revenu et gains
- Logement et coûts d'habitation

Deux types de questionnaires ont été développés pour l'ENM : un questionnaire pour le mode de collecte autoadministrée et un questionnaire pour la collecte dans les réserves indiennes et les régions éloignées où 100 % des ménages étaient appelés à répondre par le biais d'une entrevue avec un agent recenseur de Statistique Canada. Les modes de collecte de l'ENM sont présentés à la section 3.2.

2.2 Population cible de l'ENM

L'ENM vise l'ensemble de la population qui vit habituellement au Canada, tant dans les provinces que les territoires. Sont incluses les personnes qui vivent dans les réserves indiennes et autres établissements indiens, les résidents permanents, les résidents non permanents tels que les revendicateurs du statut de réfugié, les détenteurs d'un permis de travail ou d'un permis d'études ainsi que les membres de leur famille vivant avec eux.

Les résidents étrangers tels que les représentants du gouvernement d'un autre pays affectés à une ambassade, un haut-commissariat ou un autre corps diplomatique au Canada, les membres des forces armées d'un autre pays basés au Canada ou les résidents d'un autre pays visitant temporairement le Canada ne sont pas dénombrés dans l'ENM.

L'enquête exclut également les personnes vivant dans les logements collectifs institutionnels tels que les hôpitaux, les établissements de soins infirmiers ou les établissements pénitentiaires; les citoyens canadiens vivant à l'étranger et les membres à temps plein des Forces armées canadiennes qui sont en poste à l'extérieur du Canada. Enfin, l'enquête exclut les personnes vivant dans les logements collectifs non institutionnels tels que les camps de travail, les hôtels et motels, les résidences pour étudiants.

La date de référence d'une enquête est la date à laquelle les répondants se réfèrent pour répondre à chaque question. La date de référence de l'ENM est le 10 mai 2011, soit la même date que celle du Recensement de la population 2011.

2.3 Le caractère volontaire de l'enquête

L'ENM est une enquête à participation volontaire. Statistique Canada a encouragé les ménages sélectionnés dans l'échantillon à participer à l'ENM en présentant les objectifs de l'enquête, des exemples d'utilisation de données et des bénéfices pour leur communauté. Ces messages ont été présentés dans le texte d'introduction de l'enquête envoyé aux répondants et sur le site Web de Statistique Canada. Des suivis auprès des ménages non répondants ont été effectués selon le modèle des enquêtes sociales à participation volontaire de Statistique Canada.

3. Plan d'échantillonnage et collecte

3.1 Modes de livraison et de réponse aux questionnaires

La livraison des questionnaires de l'ENM a été faite en synchronisation avec les activités de collecte du Recensement de 2011. Soixante pour cent des ménages sélectionnés ont reçu, début mai 2011, une lettre avec l'adresse Internet du questionnaire en ligne de Statistique Canada et un code d'accès sécurisé. Les ménages restants ont reçu un questionnaire version imprimée, livré par la poste ou par un agent recenseur de Statistique Canada.

Les répondants pouvaient participer selon trois modes de réponse :

- **un questionnaire en ligne :** les personnes occupant les logements sélectionnés pour participer à l'ENM et qui remplissaient leur questionnaire du recensement en ligne pouvaient répondre à celui de l'ENM immédiatement après avoir répondu au recensement ou plus tard.

- **un questionnaire papier :** les personnes occupant les logements sélectionnés pour participer à l'ENM n'ayant pas répondu en ligne pouvaient répondre au questionnaire version imprimée livré par la poste ou par un agent recenseur de Statistique Canada, au début du mois de juin 2011.

- **une entrevue avec un agent recenseur de Statistique Canada :** cette méthode a été utilisée dans les régions éloignées du pays et dans les réserves indiennes, de même que lors des suivis de non-réponse. Elle était également offerte aux répondants souhaitant remplir leur questionnaire par téléphone en appelant le numéro de l'assistance téléphonique de l'enquête.

3.2 Sélection de l'échantillon de l'ENM

L'ENM est une enquête par échantillon. Un échantillon aléatoire de 4,5 millions de logements a été sélectionné pour participer à l'ENM. Cela représente environ un peu moins du tiers de tous les logements privés au Canada en 2011, soit 30 %. La taille de l'échantillon a été déterminée pour assurer une probabilité de diffusion uniforme pour les petites régions et pour les petites populations, tout en respectant le budget et les ressources disponibles. L'échantillon de l'ENM a été sélectionné à partir de la liste des logements du Recensement de la population 2011.

La fraction de sondage varie selon le mode de livraison du questionnaire. Pour le mode de livraison par la poste, approximativement 3 ménages sur 10 (soit 29 %) ont reçu un questionnaire. Pour le mode de livraison par un agent recenseur, la fraction de sondage est de 1 ménage sur 3 (soit 33 %) ; par contre, dans le cas où il a été nécessaire de joindre les ménages vivant en régions éloignées ou les ménages vivant dans les réserves indiennes, où seulement le mode de réponse par entrevue était offert, tous les ménages ont été invités à participer à l'ENM.

3.3 Déroulement de la collecte

La collecte des données de l'ENM s'est étendue de mai à août 2011. Elle s'est déroulée principalement en trois vagues successives :

La **vague 1**, de mai à juin, priorise la collecte en ligne.

La **vague 2**, de juin à la mi-juillet, assure l'envoi des questionnaires en format version imprimée pour les ménages non répondants à la vague 1.

La **vague 3**, de la mi-juillet à la mi-août, assure le suivi de la non-réponse auprès des ménages non répondants des vagues 1 et 2 et vise à maximiser le taux de réponse à l'enquête.

3.4 Sous-échantillon et suivi de la non-réponse

Il existe un biais de non-réponse lorsque les non-répondants d'une enquête sont différents des répondants. Dans ce cas, plus la non-réponse d'une enquête est élevée, plus le risque de biais de non-réponse est élevé. La qualité des estimations peut ainsi être affectée si un tel biais est présent. Il existe plusieurs méthodes possibles pour minimiser un tel biais lors de la collecte ou du traitement des données. La planification du suivi de la non-réponse de l'ENM a été faite de façon à maximiser le taux de réponse à l'enquête et de contrôler le biais potentiel de non-réponse lié au caractère volontaire de l'enquête. La section 5.5 donne plus de détails sur le biais potentiel de non-réponse.

L'opération de suivi de la non-réponse a débuté au mois de juin 2011. Lors de ce processus, les agents recenseurs ont communiqué avec les ménages non répondants sélectionnés, en personne ou par téléphone, afin d'obtenir leurs réponses au questionnaire. Par la suite, à la mi-juillet 2011, un sous-échantillon de 400 000 logements parmi les 1,2 million qui n'avaient pas encore répondu à l'ENM a été sélectionné dans le cadre du suivi de la non-réponse.

Le sous-échantillon de 400 000 logements a été réparti géographiquement en fonction du niveau de non-réponse observé et du degré d'hétérogénéité de la population. L'hétérogénéité reflète la diversité de la population pour une région géographique donnée. L'hétérogénéité a été déterminée à partir des données du questionnaire complet du Recensement de 2006 et a été calculée pour des régions géographiques de taille similaire aux aires de diffusion du recensement (une aire de diffusion compte environ 400 logements). Il existait donc une corrélation entre la taille du sous-échantillon et l'hétérogénéité : plus la population était hétérogène, plus la taille du sous-échantillon était grande, et ce, tout en respectant une taille minimale par région géographique. Le sous-échantillon a été mis en place pour minimiser le biais de non-réponse potentiellement présent lorsque les non-répondants sont différents des répondants.

La figure 1 présente le plan d'échantillonnage et les dates associées à chaque phase.

Figure 1 Plan d'échantillonnage de l'ENM

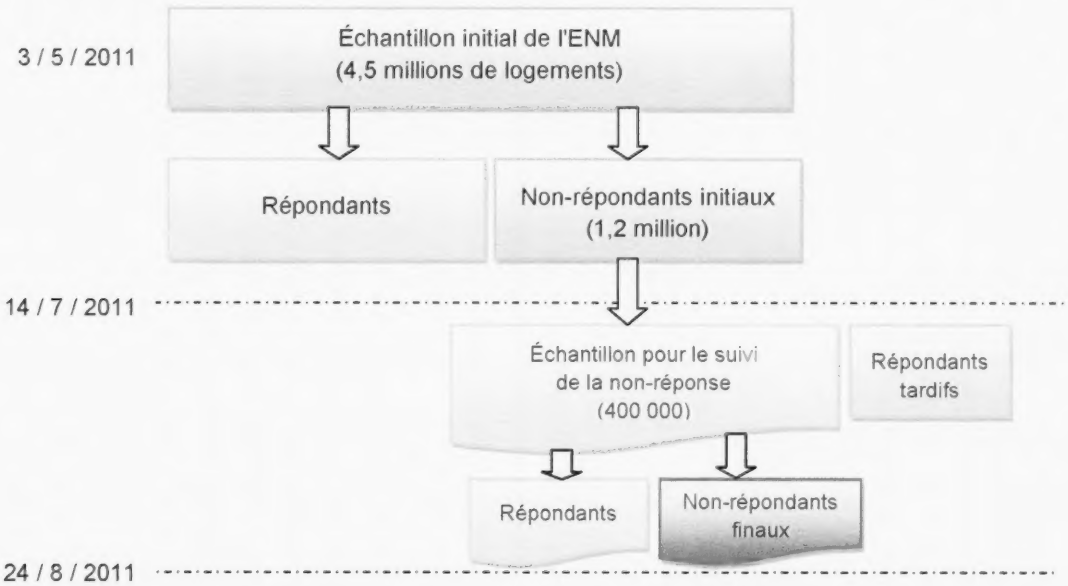

3.5 Taux de réponse à l'enquête

Le taux de réponse, qui est le rapport du nombre de questionnaires remplis sur le total des logements privés occupés sélectionnés dans l'échantillon est de 68,6 % au Canada, tous modes de collecte confondus. Ce taux est semblable à celui d'autres enquêtes de Statistique Canada à participation volontaire.

Puisque le plan d'échantillonnage de l'ENM inclut un sous-échantillon pour le suivi de la non-réponse, il est nécessaire de présenter un taux de réponse pondéré qui tient compte de ce sous-échantillon pour avoir une meilleure idée de la qualité des données de l'ENM. Dans le calcul du taux de réponse pondéré, les ménages sélectionnés dans le sous-échantillon qui ont répondu à l'ENM représentent non seulement eux-mêmes, mais aussi les ménages non répondants non sélectionnés dans le sous-échantillon. Le tableau 1 présente le taux de réponse non pondéré et pondéré selon la province ou le territoire, ainsi que le taux de réponse non pondéré selon le mode de réponse.

Tableau 1 Taux de réponse à l'Enquête nationale auprès des ménages selon le mode de réponse, Canada, provinces et territoires

	Non pondéré				Pondéré
	Internet	Version imprimée	Autres modes	Tous les modes	Tous les modes
Provinces et territoires	%				%
Canada	**43,5**	**11,7**	**13,4**	**68,6**	**77,2**
Terre-Neuve-et-Labrador	27,6	18,5	17,2	63,3	72,5
Île-du-Prince-Édouard	29,5	17,8	13,1	60,4	70,0
Nouvelle-Écosse	33,9	18,8	12,3	65,0	74,8
Nouveau-Brunswick	38,1	13,4	12,4	63,9	74,2
Québec	44,0	13,3	14,6	71,9	80,7
Ontario	45,4	10,5	11,7	67,6	76,3
Manitoba	36,9	14,1	18,1	69,1	76,3
Saskatchewan	31,3	15,6	16,9	63,8	73,1
Alberta	45,3	8,9	13,1	67,3	75,4
Colombie-Britannique	47,8	10,1	11,6	69,5	77,1
Yukon	19,1	7,7	38,1	64,9	72,7
Territoires-du-Nord-Ouest	3,8	0,4	79,7	83,9	83,8
Nunavut	--	0,7	75,6	76,3	76,3

Note : Les taux de réponse pondérés sont basés sur les poids d'échantillonnage finaux de l'ENM. Les logements qui ont répondu à l'ENM avant une date déterminée durant la période de collecte ont un poids initial d'échantillonnage correspondant à la fraction de sondage dans leur région. Les logements qui faisaient partie du sous-échantillon pour le suivi de la non-réponse et qui ont répondu ont reçu un poids plus grand pour compenser pour la non-réponse. Les taux de réponse pondérés sont alors calculés de la façon suivante : le nombre pondéré de logements privés échantillonnés qui ont retourné un questionnaire divisé par le nombre pondéré de logements privés échantillonnés classés comme occupés.

Parmi les modes de réponses autoadministrées, le mode de réponse par Internet a été le plus utilisé. À l'échelle nationale, ce mode a affiché un taux de réponse de 43,5 %. Les données recueillies au moyen d'un questionnaire Internet sont généralement plus complètes et cohérentes.

Le taux de réponse a varié selon les provinces et territoires, ainsi que selon la taille des subdivisions de recensement (SDR). Pour les grandes SDR, les taux de réponse ont varié sensiblement de la même façon que ceux au niveau des provinces et territoires : les taux de réponse pondérés étaient principalement entre 70 % et 80 %. Par contre, pour les plus petites SDR, les taux ont varié davantage. La figure 2 présente le taux de réponse pondéré en fonction du nombre de logements privés occupés pour les SDR de 100 000 logements privés occupés ou moins. Selon cette figure, les SDR ayant moins de 20 000 logements privés occupés ont montré un taux de réponse très dispersé alors que pour les SDR de plus grande taille (c.-à-d. entre 20 000 et 100 000 logements privés occupés) le taux de réponse se situait principalement entre 70 % et 90 %.

Figure 2 Répartition du taux de réponse pondéré à l'ENM selon la taille de la subdivision de recensement (SDR) ayant moins de 100 000 logements occupés par les résidents habituels

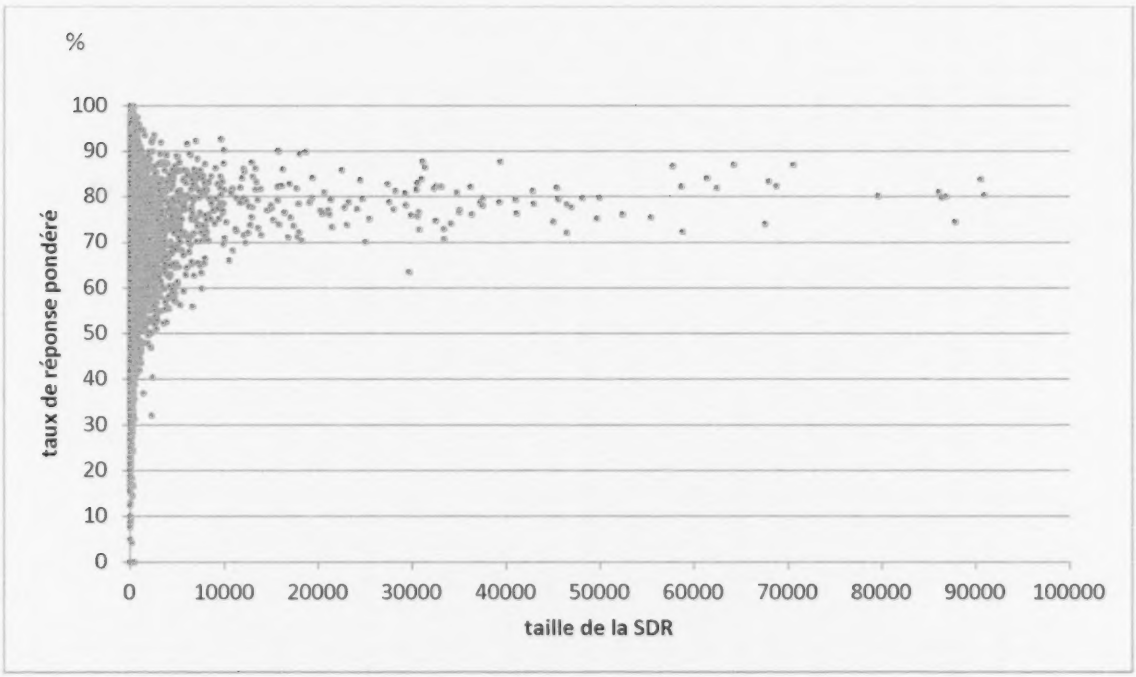

Une autre mesure du taux de réponse à l'enquête est le taux de réponse par question parmi les questionnaires retournés. Ce taux varie de façon importante selon la section du questionnaire. Les taux de réponse relatifs aux caractéristiques démographiques varient de 96,7 % à 99,7 %. Les taux de réponse liés aux caractéristiques socioculturelles, linguistiques et liés à la mobilité varient de 95,1 % à 99,2 %. Les taux de réponse liés aux caractéristiques sur la scolarité varient de 89,4 % à 95,8 %. Par contre, pour les sections sur le travail, le revenu et les caractéristiques du logement, les taux de réponse varient de 80,7 % à 93,9 %. Veuillez vous référer aux guides de référence associés à chaque sujet de diffusion pour de plus amples détails (voir annexe 2).

4. Traitement des données

4.1 Le Centre des opérations des données

Le Centre des opérations des données de Statistique Canada (COD) était le point central de réception et d'enregistrement des questionnaires électroniques et version imprimée. Les questionnaires électroniques ont été transmis directement aux serveurs du COD alors que les questionnaires version imprimée ont été numérisés au moyen de l'imagerie. Une fois la qualité de l'image confirmée, les données ont été saisies grâce aux méthodes de reconnaissance optique des marques (ROM) et de reconnaissance intelligente des caractères (RIC). Si la qualité de l'image n'était pas suffisante, les données étaient saisies de façon manuelle par un opérateur.

Le codage, étape subséquente du traitement des données, a également eu lieu au Centre des opérations des données. Ainsi, toutes les réponses écrites en toutes lettres ont été soumises à un système de codage automatisé qui associait à chacune des réponses un code numérique, au moyen de fichiers de référence, d'ensembles de codes et de classifications types de Statistique Canada. Lorsque le système ne pouvait assigner un code de façon automatisé pour une réponse donnée, celle-ci était codée de façon manuelle par un opérateur. Le codage a été appliqué aux variables suivantes : lien avec la Personne 1, lieu de naissance, citoyenneté, langues non officielles, langue parlée à la maison, langue maternelle, origine ethnique, groupe de population, bande indienne/Première Nation, lieu de résidence 1 an auparavant, lieu de résidence 5 ans auparavant, lieu de naissance des parents, principal domaine d'études, lieu des études, langue de travail, industrie, profession et lieu de travail.

4.2 Contrôle des données et imputation de la non-réponse

Une fois la saisie, le contrôle initial et les opérations de codage terminés, les données ont été traitées jusqu'à l'étape du contrôle final et de l'imputation. Le contrôle final détecte les réponses invalides et les incohérences. Ce contrôle est basé sur des règles déterminées par les analystes des domaines spécialisés de Statistique Canada. Les questions non répondues sont également identifiées. L'imputation remplace ces éléments manquants, invalides ou non cohérents par des valeurs plausibles. Lorsqu'elle est effectuée judicieusement, l'imputation peut améliorer la qualité des données en remplaçant les non-réponses par des réponses plausibles et similaires à celles que l'on aurait obtenues si les répondants avaient répondu à ces questions. Elle offre également l'avantage de produire un ensemble complet de données.

L'imputation de l'ENM a été réalisée selon la méthode du plus proche voisin. Cette méthode est très répandue pour le traitement des non-réponses. Elle vise à remplacer l'information manquante, invalide ou incohérente relativement à un répondant par les valeurs fournies par un autre répondant qui lui est « similaire ». Les règles d'identification du répondant le plus similaire au non-répondant peuvent varier en fonction des variables à imputer. Les méthodes d'imputation des données par donneur ont des propriétés intéressantes et, de façon générale, ne nuisent pas à la distribution des données, comme le font de nombreuses autres techniques d'imputation. Après avoir procédé à l'imputation par la méthode du plus proche voisin, on s'assure de la cohérence des données.

4.3 Pondération

Les réponses finales sont pondérées afin que les données tirées de l'échantillon permettent de représenter la population canadienne cible de l'ENM. La pondération est le processus regroupant le calcul des poids de sondage, l'ajustement des poids pour corriger la non-réponse totale à l'enquête et le calage des poids à des totaux du recensement.

En premier lieu, un poids de sondage initial d'environ 3 est attribué à chaque ménage échantillonné. Le poids initial de 3 est l'inverse de la probabilité de sélection dans l'échantillon de l'ENM. Comme décrit à la section 3.2, environ 3 ménages sur 10 ont été sélectionnés dans l'échantillon d'où un poids initial d'un peu plus de 3 (10/3). Ensuite, les poids de sondage sont ajustés pour tenir compte de la sélection du sous-échantillon. Comme décrit à la section 3.4, ce dernier a été tiré parmi les ménages qui n'avaient pas répondu à l'ENM à la mi-juillet 2011. Il faut noter qu'à la fin de ces deux étapes de pondération, certains ménages ont un poids unitaire, car dans certaines régions tous les ménages sont choisis dans l'échantillon de l'ENM.

Par la suite, comme plusieurs ménages du sous-échantillon n'ont toujours pas répondu à la fin des activités de collecte, le poids de sondage est ajusté pour corriger la non-réponse résiduelle à l'enquête. Pour ce faire, le poids des ménages non répondants est transféré aux ménages répondants les plus proches voisins. Ceux-ci sont identifiés de façon similaire au processus d'imputation décrit à la section 4.2, à l'aide de variables connues pour les ménages non répondants et les ménages répondants telles que les variables du recensement et quelques variables résultant d'appariements à des bases de données administratives.

Finalement, un calage des poids à des totaux du recensement est fait à l'échelle de régions géographiques de calage. Celles-ci contiennent en moyenne environ 2 300 logements ou 5 600 personnes de la population cible de l'ENM. Elles sont formées en regroupant des aires de diffusion de manière à être contigües, à avoir un nombre de ménages répondants suffisant pour que le calage puisse être facilement effectué et à respecter les limites des divisions de recensement et, autant que possible, celles des sous-divisions de recensement et des secteurs de recensement[1]. Le calage est fait afin que les estimations d'une région de calage de l'ENM soient approximativement égales aux chiffres du recensement pour cette région et cela, sur un ensemble d'une soixantaine de caractéristiques communes à l'ENM et au recensement. Les totaux de contrôle utilisés portent sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial/union libre, la structure du logement, la taille du ménage, la structure familiale et les questions sur la langue. Ils incluent le nombre de ménages et de personnes de chaque aire de diffusion composant la région de calage. Il faut noter cependant que, pour une région donnée, plusieurs totaux de calage sont éliminés selon certains critères pour éviter de nuire à la qualité générale des estimations.

Toutefois, il peut exister des différences entre les estimations de l'ENM et les chiffres du recensement pour les caractéristiques communes. Ainsi, plus la région géographique est petite, plus grand est le risque que les estimations de l'ENM soient différentes des chiffres du recensement. Cet aspect était présent avec le questionnaire complet du Recensement de 2006, mais il était plus rare étant donné les taux de réponse plus élevés et du peu de variation entre ces taux de réponse d'une région à l'autre, que ce soit pour les petites ou les grandes municipalités.

1. Il faut noter que les poids des ménages de l'ENM choisis avec certitude sont calés de manière indépendante. Ils ont donc leurs régions de calage propres qui peuvent ne pas respecter les limites des divisions de recensement.

L'utilisateur est invité à porter attention aux différences potentielles entre les chiffres du Recensement de 2011 et les estimations de l'ENM pour les caractéristiques communes. Dans le cas où des différences existent, l'utilisateur devrait considérer les chiffres du Recensement de 2011 comme étant de meilleure qualité et les privilégier, car ils ne sont affectés ni par la variance d'échantillonnage de l'ENM, ni par l'erreur de non-réponse de l'ENM.

Un guide technique détaillé sur la pondération de l'ENM sera offert au début de 2014. Ce guide donnera de plus amples détails sur le processus de pondération et d'estimation.

5. Évaluation et indicateurs de la qualité des données

Dans une enquête par échantillon il y a deux types d'erreur : l'erreur due à l'échantillonnage et l'erreur non due à l'échantillonnage. La première est présente, car on estime une caractéristique en mesurant seulement une partie de la population au lieu de la population au complet. La seconde inclut toutes les erreurs qui ne sont pas liées à l'échantillonnage. Ce genre d'erreur est présent également dans le recensement. Les sections 5.1 et 5.2 présentent un aperçu de chaque type d'erreur pour l'ENM.

5.1 Erreur due à l'échantillonnage

L'ENM a pour objectif de produire des estimations pour une série de questions posées pour un large éventail de régions géographiques, allant des très grandes régions (comme les provinces et les régions métropolitaines de recensement) à de très petites régions (comme les quartiers et les municipalités), et pour divers groupes de population comme les peuples autochtones et les immigrants. Ces groupes ont également des tailles variables, notamment lorsque recoupés par région géographique. Ces regroupements sont généralement appelés « domaines d'intérêt ».

Quel que soit le domaine d'intérêt, en supposant un échantillonnage aléatoire, l'erreur d'échantillonnage dépend de plusieurs paramètres : la taille de la population, le nombre de répondants à l'enquête, la variabilité des variables mesurées, la stratification, l'échantillonnage par grappes.

Compte tenu du taux d'échantillonnage d'environ 3 sur 10 et du taux de réponse de 68,6 %, on estime qu'environ 21 % de la population canadienne a participé à l'ENM. Néanmoins, la qualité des estimations dans l'ensemble des domaines pourrait présenter une grande variabilité due, entre autres, à la variabilité dans les taux de réponse d'un domaine à l'autre.

5.2 Erreur non due à l'échantillonnage

Hormis l'échantillonnage, plusieurs facteurs peuvent introduire des erreurs dans les résultats de l'enquête. Les répondants peuvent ne pas comprendre les questions et y répondre de façon erronée; des réponses peuvent être entrées de façon incorrecte lors de la saisie et du traitement des données. Ce sont quelques exemples d'erreurs non dues à l'échantillonnage dont on a tenu compte de façon rigoureuse à chaque étape de la collecte et du traitement de façon à en réduire l'impact.

De plus, dans le cadre de toute enquête volontaire autoadministrée, l'erreur due à la non-réponse sur les variables de l'enquête représente une portion importante de l'erreur non due à l'échantillonnage. On distingue la non-réponse partielle (absence de réponse à une ou quelques questions) et la non-réponse totale (absence de réponse à l'enquête parce que le ménage n'a pu être joint ou qu'il a refusé de participer). La non-réponse totale est susceptible de biaiser les estimations tirées de l'enquête, car les

non-répondants ont tendance à avoir des caractéristiques qui sont différentes de celles des répondants. Il existe donc un risque que les résultats ne soient pas représentatifs de la population réelle.

Avec un taux de réponse à l'ENM de 68,6 % (voir section 3.5), ce risque est envisagé. Statistique Canada a réalisé plusieurs études, ainsi que diverses simulations, avant et après la collecte, afin d'évaluer le risque de biais potentiel et son ampleur. Plusieurs mesures ont été prises pour en atténuer les effets.

5.3 Description des étapes d'évaluation et indicateurs de la qualité des données de l'ENM

Depuis le début de la collecte et jusqu'à l'approbation de la diffusion, les données de l'ENM sont soumises à de nombreuses analyses et plusieurs indicateurs de qualité sont produits. Dans ce processus d'évaluation, ces indicateurs sont analysés pour permettre d'évaluer la qualité des estimations de l'ENM et informer les utilisateurs des limites possibles des estimations le cas échéant. Les principaux indicateurs de la qualité produits et analysés pendant cette évaluation sont :

Taux de non-réponse aux questions : selon le mode de collecte, les caractéristiques démographiques telles que l'âge et le sexe, et la région géographique de résidence des répondants.

Indicateurs de la qualité des réponses fournies : par exemple, les taux de réponse invalides ou impossibles à coder, analysés selon le mode de collecte.

Taux global de non-réponse : combinant la non-réponse des ménages et la non-réponse aux questions; ce taux est pondéré et produit pour différents niveaux géographiques (voir section 6.3).

Indicateurs de biais de non-réponse : à partir de l'appariement des données des recensements de 2006 et de 2011 et de l'échantillon de l'ENM, ces indicateurs permettent d'obtenir des données sur les répondants et les non-répondants à l'ENM et d'évaluer l'écart moyen des estimations de l'ENM à celles produites à partir des données du Recensement de 2006 (voir section 5.5).

Coefficients de variation (CV) : afin d'évaluer la variabilité des estimations.

Il y a trois étapes principales d'évaluation :

Vérification des données de l'ENM au cours de la collecte et du traitement des données : consiste à calculer des indicateurs de qualité des réponses fournies et de la non-réponse aux questions durant toute la période de collecte. L'objectif est de déceler d'éventuelles anomalies et de les corriger pendant la collecte et lors du contrôle et de l'imputation.

Vérification des données après le contrôle et l'imputation : consiste à calculer des indicateurs de qualité de l'ensemble des données à évaluer la qualité des données imputées. L'objectif est d'assurer que le contrôle et l'imputation ont permis de minimiser les biais éventuels tout en assurant la cohérence des données. Pour chaque question de l'ENM, les principaux indicateurs de qualité produits et analysés par les analystes des domaines spécialisés sont le taux d'imputation, le taux de réponse incohérent corrigé et la comparaison des distributions des réponses à une question avant et après l'imputation.

Certification des estimations finales : la certification des estimations finales a été faite après la pondération. Elle consiste à s'assurer que les données sont cohérentes et fiables. À cette étape, les estimations finales sont entre autres comparées à différentes sources de données. Ces comparaisons permettent de déterminer si les estimations de l'ENM sont cohérentes et donc de bonne qualité. Parmi

ces autres sources de données, on retrouve principalement les estimations d'autres enquêtes de Statistique Canada pour lesquelles des estimations pour des concepts communs sont disponibles (par exemple, l'Enquête sur la population active), les données des recensements précédents ainsi que les données de certains fichiers administratifs disponibles à Statistique Canada (par exemple, le fichier T1 sur le revenu des familles et la Base de données longitudinale sur l'immigration de Citoyenneté et Immigration Canada). Les projections de population, disponibles pour des sous-groupes de population (par exemple, les projections pour les peuples autochtones), qui s'appuient sur le Recensement de 2006 et sont produites à l'aide de micro-simulations, ont également été comparées aux estimations de l'ENM.

La certification des estimations finales est l'étape de validation ultime qui permet de recommander les données pour la diffusion pour chaque niveau géographique et domaine d'intérêt. Selon l'analyse des indicateurs de qualité et la comparaison des estimations de l'ENM avec d'autres sources de données, la diffusion inconditionnelle, conditionnelle ou la non-diffusion sera recommandée. Dans le cas de diffusion conditionnelle ou de non-diffusion, des notes et des mises en garde appropriées sont associées aux produits et présentées aux utilisateurs.

Veuillez vous référer aux guides de référence associés à chaque domaine d'intérêt pour de plus amples détails sur les indicateurs de qualité et les résultats de l'évaluation (voir annexe 2).

5.4 Comparabilité des estimations de l'ENM

Comparabilité des estimations de l'ENM et du Recensement de 2006

Le contenu de l'ENM est similaire à celui du questionnaire complet du Recensement de 2006. Toutefois, plusieurs modifications ont été apportées à certaines questions ou sections du questionnaire. Par exemple, l'ENM mesure une nouvelle composante du revenu (les gains ou pertes en capital) ainsi que les dépenses pour service de garde et pension alimentaire; les questions pour mesurer l'identité autochtone ont été légèrement modifiées; l'univers pour déterminer le statut générationnel a été élargi à l'ensemble de la population et non plus seulement aux personnes de 15 ans et plus. Enfin, la section sur le travail non rémunéré n'a pas été demandée dans l'ENM 2011.

Toute modification significative apportée au contenu ou à la méthode d'enquête peut avoir une incidence sur la comparabilité des données au fil du temps et cela concerne également l'ENM. On ne peut déterminer avec certitude si, et dans quelle mesure, les modifications d'une variable sont attribuables à un changement réel ou découlent d'un biais de non-réponse. C'est pourquoi à toutes les étapes de traitement, de vérification et de diffusion, de nombreux efforts ont été faits pour produire des données ayant un niveau de détail aussi précis, de même que pour assurer que les estimations diffusées de l'ENM sont de bonne qualité selon les normes de Statistique Canada.

La comparaison des estimations de l'ENM aux estimations produits à partir du questionnaire complet du Recensement de 2006 doit être faite avec prudence et tout spécialement lorsque l'analyse s'intéresse à de petits niveaux de géographie. L'utilisateur est invité à utiliser le principal indicateur de qualité de l'ENM fourni, soit le taux global de non-réponse (voir section 6.3), pour juger de la qualité des estimations de l'ENM et évaluer dans quelle mesure les comparaisons sont possibles avec les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006. Les utilisateurs sont également invités à consulter les notes sur la qualité qui accompagnent, au besoin, les produits de diffusion.

Écart entre les chiffres du Recensement de 2011 et les estimations de l'ENM de 2011

Les poids finaux sont choisis de manière à réduire ou à éliminer les différences entre les chiffres de population du Recensement de 2011 et les estimations de l'ENM. Certains écarts peuvent toutefois subsister étant donné que les contraintes de pondération doivent parfois être retranchées. Par ailleurs, puisque l'ajustement final des poids est basé sur les aires de calage et que certaines sont composées de plusieurs petites municipalités, il est possible que des écarts entre les estimations de l'ENM et les chiffres du recensement pour de petites municipalités soient présents. L'écart entre les chiffres de population et les estimations-échantillons se définit comme suit : il s'agit de la différence entre l'estimation de l'ENM et le chiffre du Recensement de 2011 divisé par le chiffre du Recensement de 2011.

La présence d'un écart ou non est une indication de la qualité des estimations de l'ENM. Pour une subdivision de recensement donnée (SDR) ou pour toute autre région géographique, les utilisateurs sont invités à comparer le chiffre du Recensement de 2011 et l'estimation de l'ENM pour la même population cible pour avoir une idée de la qualité des estimations de l'ENM. Plus l'écart est grand, plus le risque d'avoir des estimations de l'ENM de mauvaise qualité est présent.

Pour les SDR comptant 25 000 personnes ou plus, le chiffre du recensement et l'estimation de l'ENM sont pratiquement identiques. Ce n'est pas toujours le cas pour les SDR de taille plus petite.

Trois figures sont présentées à l'annexe 3 pour comparer le chiffre de population du Recensement de 2011 et l'estimation de population de l'ENM au niveau des SDR, pour la même population cible. Les comparaisons sont faites pour les SDR comptant 5 000 à 25 000 personnes, les SDR comptant 1 000 à 5 000 personnes et les SDR comptant 40 à 1 000 personnes. Chaque figure présente le ratio de l'estimation de la population de l'ENM sur le chiffre de population du Recensement de 2011. Si le ratio est égal ou proche de 1, cela signifie que l'estimation de la population de l'ENM est égale au chiffre de population du Recensement de 2011. Si le ratio est supérieur à 1, alors l'estimation de l'ENM est supérieure au chiffre du Recensement de 2011 et si le ratio est inférieur à 1, alors l'estimation de l'ENM est inférieure. Plus le ratio est différent de 1, plus le risque d'avoir des estimations de mauvaise qualité est présent.

L'analyse des trois figures montre que pour les petites SDR, il peut exister des écarts importants entre le chiffre de population du Recensement de 2011 et l'estimation de la population de l'ENM. Ces écarts, comme 'expliqués à la section 4.3, sont dus à la pondération et comme dans toute enquête, peuvent être plus importants pour de petites régions géographiques. Une analyse similaire pour comparer les estimations de l'ENM et les chiffres du Recensement de 2011 pour les questions communes donnerait également une idée de la qualité des estimations de l'ENM.

5.5 Indicateurs de biais de la non-réponse

Comme présenté à la section 3.1, plus la non-réponse d'une enquête est élevée, plus le risque de biais de non-réponse est élevé. Durant la collecte, l'objectif du suivi de la non-réponse, et spécialement le suivi auprès du sous-échantillon, était de maximiser le taux de réponse à l'enquête et de contrôler le biais potentiel de non-réponse lié au caractère volontaire de l'enquête.

Pour évaluer la qualité des estimations de l'ENM, en plus des procédures habituelles (voir section 5.3), des indicateurs de biais de la non-réponse ont été calculés et analysés.

Le calcul des indicateurs de biais de la non-réponse a été fait à partir d'un fichier de données appariant les données des recensements de 2006 et de 2011. Ainsi, en utilisant une méthode complexe d'appariement par noms de famille, adresses et dates de naissance, 73 % des répondants au Recensement de 2011 ont pu être liés à leur enregistrement de 2006. Par conséquent, on dispose des données du Recensement de 2006 (incluant les données du questionnaire complet) pour une proportion importante de l'échantillon de l'ENM, que le ménage ait répondu ou non.

Ces données ont ainsi permis, d'une part, de comparer les répondants et les non-répondants de l'ENM pour diverses caractéristiques mesurées en 2006 et d'autre part, de calculer et d'analyser des indicateurs de biais pour évaluer la qualité des estimations de l'ENM. Ces analyses comportent toutefois certaines limites, en raison de la nature du fichier d'appariement. Il n'a pas été possible d'apparier l'échantillon complet de l'ENM au Recensement de 2006 et le calcul des indicateurs n'a été possible que pour les grandes régions géographiques telles que les provinces et territoires, les divisions de recensement et les régions métropolitaines de recensement.

Il est important de rappeler que ce sont des indicateurs de biais fondés sur les données du recensement précédent et non des estimations de biais calculés directement avec les données de l'ENM de 2011. Ces indicateurs ont été utilisés pour évaluer le risque potentiel de biais au niveau de chacune des régions géographiques. L'analyse de ces indicateurs et les analyses supplémentaires en lien avec l'évaluation de la qualité (voir section 5.3) ont permis d'assurer que les estimations de l'ENM qui sont diffusées sont conformes aux normes de qualité de Statistique Canada. Des notes relatives à la qualité des estimations de l'ENM accompagnent les variables et les régions géographiques pour lesquelles des restrictions de données doivent être prises en compte.

6. Diffusion des données pour les produits normalisés de l'ENM

6.1 Suppression de données

Les données que Statistique Canada diffuse font l'objet de divers processus automatisés et manuels visant à déterminer s'il y a lieu de les supprimer. Ces processus sont mis en œuvre afin de respecter la **confidentialité** et la **qualité des données**.

6.2 Suppression reliée à la confidentialité

La confidentialité fait référence à la garantie que Statistique Canada ne divulgue aucune information qui permettrait d'identifier les répondants. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables. Par conséquent, les régions géographiques dont la population est inférieure à un seuil donné ne sont pas rendues publiques. Veuillez vous référer au document sur les Normes et lignes directrices relatives à la confidentialité et à la qualité des données de l'ENM pour les détails sur les seuils de suppression en lien à la confidentialité.

6.3 Suppression reliée à la qualité des estimations

La revue de la qualité des données permet, quant à elle, de restreindre au besoin la diffusion de données dont la qualité n'est pas jugée satisfaisante. Les indicateurs de qualité sont produits pour toutes les régions géographiques normalisées du lieu de résidence sur lesquelles les données sont diffusées.

Le taux global de non-réponse est une mesure importante de la qualité des estimations de l'ENM. Il combine la non-réponse au niveau du ménage et la non-réponse au niveau des questions. Cette mesure est utilisée pour le Recensement de 2011, tout comme ce fut le cas pour la diffusion du Recensement de 2006 y compris le questionnaire complet. Dans le cas précis de l'ENM, le taux global de non-réponse est pondéré pour tenir compte de l'échantillon initial et du sous-échantillon pour le suivi de la non-réponse. Il est calculé et présenté pour chaque région géographique.

Comme décrit à la section 3.1, il existe un biais de non-réponse lorsque les non-répondants d'une enquête sont différents des répondants à cette même enquête. Plus la non-réponse est élevée, plus le risque de biais de non-réponse est élevé. Avec l'ENM, plusieurs mesures ont été prises pour atténuer les effets potentiels du biais de non-réponse. Malgré ces efforts, le risque du biais de non-réponse est présent.

Le taux global de non-réponse est également utilisé comme principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM. Ainsi, les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées dans les produits normalisés. Les estimations de ces régions contiennent un niveau d'erreur élevé au point qu'elles ne devraient pas être diffusées dans la plupart des circonstances.

La détermination du seuil de 50 % a été fondée sur les analyses du taux global de non-réponse par rapport aux indicateurs de biais de non-réponse (voir la section 5.5). Les analyses ont montré qu'avec un taux global de non-réponse de 50 % ou plus, le niveau de biais était assez important pour que les estimations ne soient pas d'assez bonne qualité.

À l'échelle nationale, le taux global de non-réponse de l'ENM est de 26,1 %. La contribution de la non-réponse au niveau des questions au taux global de non-réponse de l'ENM est beaucoup plus petite que celle de la non-réponse à l'échelle des ménages. Le tableau 3 présente le taux global de non-réponse de l'ENM à l'échelle nationale et pour chaque province et territoire.

Tableau 2 Taux global de non-réponse de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Canada, provinces et territoires

Provinces et territoires	Taux global de non-réponse (%)
Canada	**26,1**
Terre-Neuve-et-Labrador	31,4
Île-du-Prince-Édouard	33,4
Nouvelle-Écosse	28,2
Nouveau-Brunswick	28,6
Québec	22,4
Ontario	27,1
Manitoba	26,2
Saskatchewan	29,3
Alberta	27,4
Colombie-Britannique	26,1
Yukon	29,9
Territoires du Nord-Ouest	16,1
Nunavut	25,2

6.4 Couverture des données diffusées de l'ENM

Au Canada, il y a un total de 147 régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR). Pour toutes ces régions, le taux global de non-réponse est inférieur à 50 % et des données diffusées de l'ENM pour ces 150 régions sont offertes dans les produits normalisés. De plus, les produits normalisés de l'ENM sont offerts pour la totalité des 293 divisions de recensement (DR) et pour la totalité des 308 circonscriptions électorales fédérales (CEF).

Avec un seuil de taux global de non-réponse de 50 % pour la diffusion des données de l'ENM, il existe une majorité de subdivisions de recensement (SDR ou municipalités) pour lesquelles les estimations de l'ENM sont diffusées. Sur un total de 4 567 SDR ayant une population estimée à plus de 40 habitants (celles de moins de 40 personnes ne sont pas diffusées pour des raisons de confidentialité), les estimations de l'ENM sont offertes dans les produits normalisés pour un total de 3 439 SDR (soit 75,3 %). Le tableau 3 montre la répartition selon les provinces et les territoires du nombre de SDR diffusées. La proportion varie de 100 % pour les Territoires du Nord-Ouest à 57,4

% pour la Saskatchewan. Le tableau 4 montre aussi la proportion de la population de chaque province et territoire représentée selon les SDR diffusées. Celle-ci varie de 100 % pour les Territoires du Nord-Ouest à 79,4 % pour l'Île-du-Prince-Édouard. Dans l'ensemble, les données sont offertes pour 96,6 % de la population canadienne qui était ciblée par l'ENM.

Tableau 3 Données diffusées par subdivision de recensement, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Canada, provinces et territoires

Provinces et territoires	Subdivisions de recensement diffusées		
	nombre	%	population cible %
Canada	**3 439**	**75,3**	**96,6**
Terre-Neuve-et-Labrador	241	69,5	83,9
Île-du-Prince-Édouard	77	70,0	79,4
Nouvelle-Écosse	76	85,4	96,4
Nouveau-Brunswick	191	71,5	88,7
Québec	979	84,3	97,8
Ontario	429	81,4	98,5
Manitoba	190	70,6	92,1
Saskatchewan	456	57,4	81,7
Alberta	293	75,1	96,7
Colombie-Britannique	437	82,6	97,2
Yukon	15	62,5	84,4
Territoires du Nord-Ouest	34	100,0	100,0
Nunavut	21	84,0	87,0

Note : Les SDR non diffusées pour des raisons de confidentialité sont exclues de ce tableau. Il s'agit des SDR avec une estimation de la population inférieure à 40 personnes.

L'ENM est la plus grande enquête à participation volontaire jamais menée par Statistique Canada. Pendant la collecte des données, Statistique Canada a utilisé une vaste gamme d'outils pour encourager le plus de réponses possible à l'ENM. Comme résultat, le taux final de réponse a été de 68,6 %, un taux similaire aux taux des enquêtes volontaires menées par Statistique Canada.

Dans certaines petites régions, le taux de réponse n'a pas été suffisant pour obtenir une image statistique valide. Pour ces cas, les utilisateurs sont encouragés à se servir des données au niveau régional supérieur. Cependant, pour la plupart des régions, des réponses reçues ont permis de produire des estimations de bonne qualité qui vont satisfaire les besoins de nombre d'utilisateurs.

7. Annexes

Annexe 1 – Liste des questions de l'ENM de 2011

Questions sur la personne

Q.1 Nom
Q.2 Sexe
Q.3 Date de naissance et âge
Q.4 État matrimonial
Q.5 Union libre
Q.6 Lien avec la Personne 1
Q.7 Difficultés à effectuer les activités de la vie quotidienne
Q.8 Réduction des activités attribuable à un état physique ou mental ou à des problèmes de santé :
a) à la maison
b) au travail ou à l'école
c) dans d'autres domaines, par exemple, dans les déplacements ou les loisirs
Q.9 Lieu de naissance
Q.10 Citoyenneté
Q.11 Statut d'immigrant reçu
Q.12 Année d'immigration
Q.13 Connaissance du français ou de l'anglais
Q.14 Connaissance de langues autres que le français ou l'anglais
Q.15 Langue(s) parlée(s) à la maison
a) le plus souvent
b) régulièrement, mais pas aussi souvent que la langue principale indiquée à la partie a)
Q.16 Première langue apprise à la maison durant l'enfance et encore comprise
Q.17 Origines ethniques et culturelles
Q.18 Identité autochtone
Q.19 Groupe de population
Q.20 Statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités
Q.21 Appartenance à une Première nation ou à une bande indienne
Q.22 Religion
Q.23 Lieu de résidence 1 an auparavant
Q.24 Lieu de résidence 5 ans auparavant
Q.25 Lieu de naissance des parents
a) du père
b) de la mère
Q.27 Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
Q.28 Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit, d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle
Q.29 Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement
Q.30 Certificat, diplôme ou grade universitaire
Q.31 Principal domaine d'études
Q.32 Province, territoire ou pays où le diplôme a été obtenu
Q.33 Fréquentation scolaire

Q.34 Heures travaillées à un emploi ou à son compte
Q.35 Mise à pied ou absence de travail
Q.36 Arrangements pour un nouvel emploi
Q.37 Recherche récente d'un emploi salarié
Q.38 Disponibilité pour un emploi
Q.39 Date du dernier emploi
Q.40 Nom de l'employeur
Q.41 Nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service
Q.42 Occupation ou travail
Q.43 Activités principales au travail
Q.44 Catégories de travailleurs
Q.45 Forme juridique de l'entreprise (pour les travailleurs autonomes)
Q.46 Lieu de travail
Q.47 Moyen de transport pour se rendre au travail
Q.48 Durée du navettage
Q.49 Langue de travail
a) le plus souvent
b) régulièrement, bien que moins souvent que la langue principale déclarée à la partie a)
Q.50 Nombre de semaines travaillées en 2010
Q.51 Travail à temps plein ou à temps partiel
Q.52 Montant payé pour des services de garde d'enfants
Q.53 Montant payé au titre de pension alimentaire
Q.54 Option d'autorisation d'utiliser les dossiers de déclarations de revenus
Q.55 Revenus en 2010 (sources et montants)

Questions sur le logement

E.1 Qui paie le loyer ou l'hypothèque, les taxes, l'électricité, etc., pour ce logement?
E.2 Êtes-vous propriétaire ou locataire?
E.3 Le logement fait-il partie d'un ensemble de logements en condominium?
E.4 Combien y a-t-il de pièces et de chambres à coucher?
E.5 Quand ce logement a-t-il été construit?
E.6 Ce logement nécessite-t-il des réparations?
E.7 Ce logement est-il situé sur une exploitation agricole?
E.8 Quels sont les paiements annuels?
a) électricité
b) huile, gaz, charbon, bois ou autres matériels de chauffage
c) eau et autres services
E.9 Quel est le loyer mensuel?
E.10 Quels sont les coûts du propriétaire?

Annexe 2 – Liste des guides de référence associés à chaque domaine d'intérêt de l'ENM

1. Guide de référence sur les peuples autochtones, Enquête nationale auprès des ménages
2. Guide de référence sur les origines ethniques, Enquête nationale auprès des ménages
3. Guide de référence sur les langues, Enquête nationale auprès des ménages
4. Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration, Enquête nationale auprès des ménages
5. Guide de référence sur la religion, Enquête nationale auprès des ménages
6. Guide de référence sur les minorités visibles et le groupe de population, Enquête nationale auprès des ménages
7. Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages
8. Guide de référence sur le travail, Enquête nationale auprès des ménages
9. Guide de référence sur la mobilité et la migration, Enquête nationale auprès des ménages
10. Guide de référence sur le déplacement domicile-travail, Enquête nationale auprès des ménages
11. Guide de référence sur le logement, Enquête nationale auprès des ménages
12. Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages

Annexe 3 – Comparaison du chiffre de population du Recensement de 2011 et de l'estimation de population de l'ENM selon la taille des subdivisions de recensement

Figure 3.1 Répartition du ratio de l'estimation de la population de l'ENM sur le chiffre de population du Recensement de 2011, subdivisions de recensement (SDR) ayant une population de 5 000 à 24 999 personnes

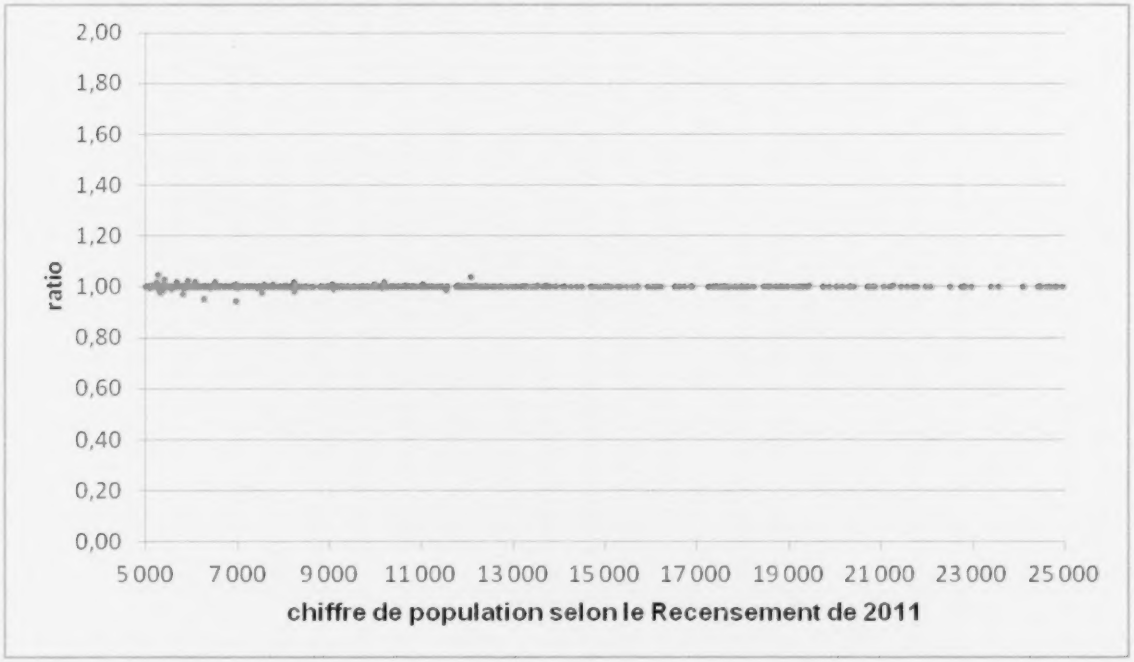

Figure 3.2 Répartition du ratio de l'estimation de la population de l'ENM sur le chiffre de population du Recensement de 2011, subdivisions de recensement (SDR) ayant une population de 1 000 à 4 999 personnes

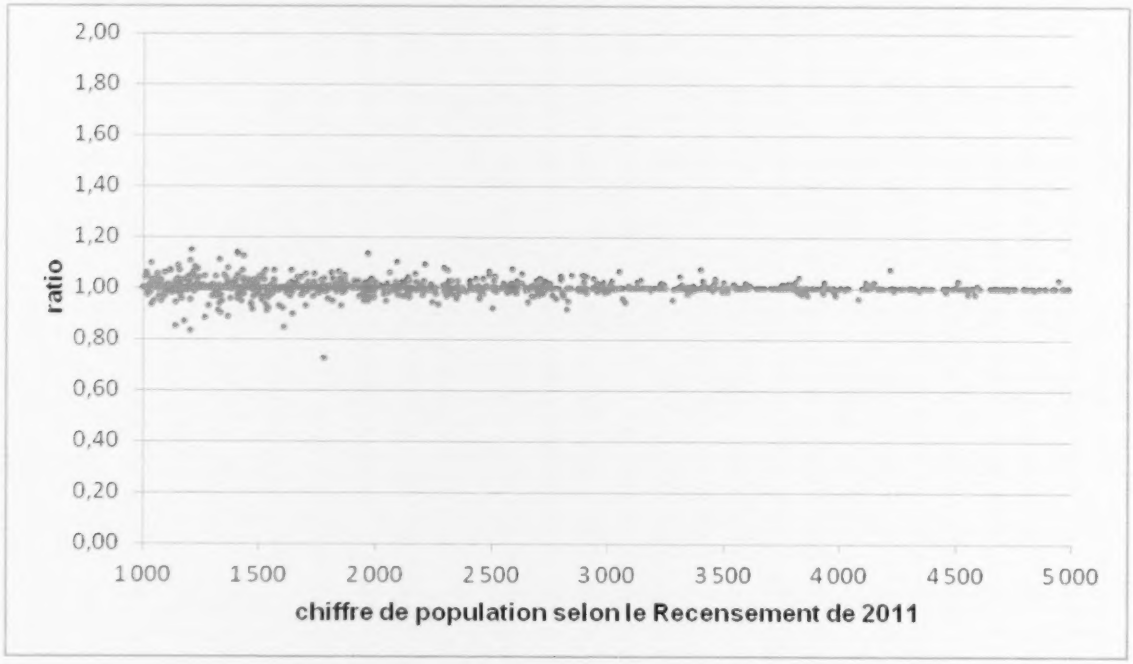
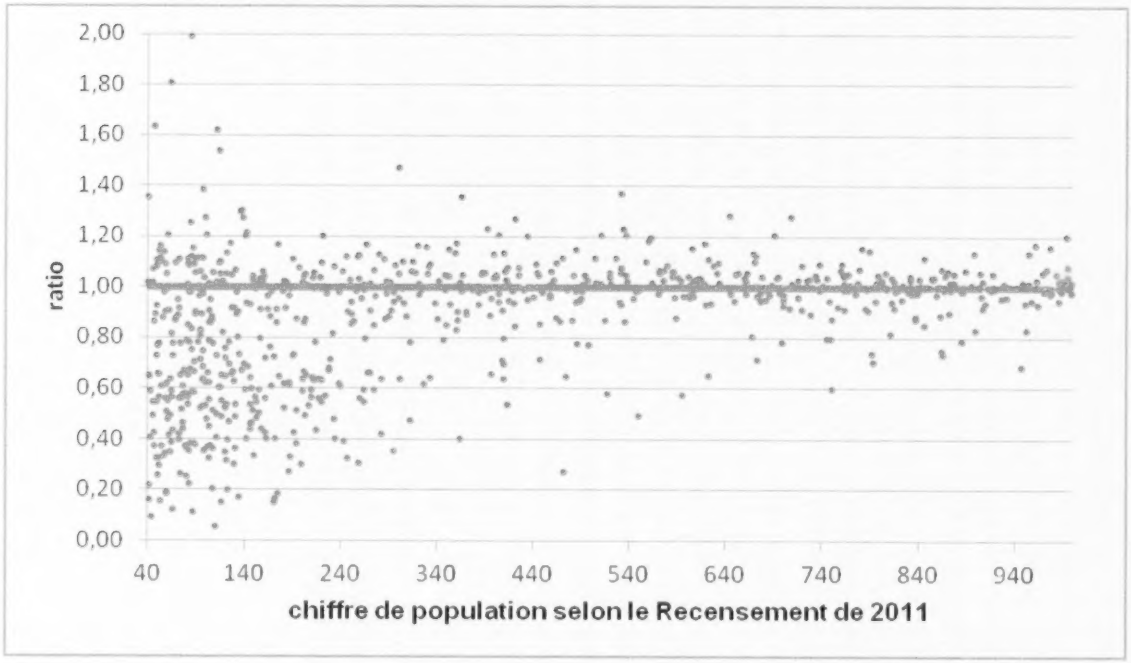
Figure 3.3 Répartition du ratio de l'estimation de la population de l'ENM sur le chiffre de population du Recensement de 2011, subdivisions de recensement (SDR) ayant une population de 40 à 999 personnes